



COMPTE RENDU DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT DU 28 AVRIL 2022

*_*_*

I- Le Conseil a délibéré sur les projets de textes suivants :

Projets de décrets :

1. **Projet de décret n° 2.22.311** portant prorogation de la durée d'effet de l'état d'urgence sanitaire sur l'ensemble du territoire national pour faire face à la propagation du coronavirus – Covid 19.
2. **Projet de décret n° 2.22.227** modifiant le décret n° 2.18.546 du 12 hija 1439 (24 août 2018) fixant la liste des métiers artistiques.
3. **Projet de décret n° 2.22.234** pris pour l'application des dispositions de l'article 7 de la loi de finances n° 76.21 pour l'année budgétaire 2022 relatif à la rationalisation de l'octroi des subventions directes de l'Etat en matière d'investissement.

Approuvés.

Convention internationale :

- **Convention de La Haye** sur le recouvrement international des aliments destinés aux enfants et à d'autres membres de la famille, adoptée à la Haye le 23 novembre 2007.
- **Projet de loi n° 26.22** portant approbation de cette Convention.

**Présentés au Conseil préalablement
à leur soumission au prochain Conseil des Ministres.**

*_*_*

II- Conformément aux dispositions de l'article 92 de la Constitution, le Conseil a approuvé les propositions de nomination aux fonctions supérieures suivantes :

- Le Directeur des ressources, des affaires juridiques et des systèmes d'information au Ministère chargé de l'Investissement, de la Convergence et de l'Évaluation des Politiques Publiques ;
- Le Directeur de l'investissement au Ministère chargé de l'Investissement, de la Convergence et de l'Évaluation des Politiques Publiques ;
- Le Doyen de la Faculté des sciences de Tétouan ;
- Le Doyen de la faculté multidisciplinaire de Larache.

*_*_*

A l'issue des travaux du Conseil, le gouvernement a tenu une réunion consacrée à l'examen de seize (16) propositions de loi et à la position à prendre à leur sujet. Il a décidé d'approuver, quant au principe, trois (3) d'entre elles.